

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE PARAMEDICAL : PATHOLOGIE NEUROVASCULAIRE (UNE ANNEE)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Professeur Pierre CLAVELOU

CHU de Clermont-Ferrand 58 Rue Montalembert 63000 CLERMONT-FERRAND

E-Mail : pclavelou@chu-clermontferrand.fr

PARTENAIRES :

Les facultés de Médecine des Universités de Paris 5, Lille, Dijon, Nancy, Brest, Toulouse, Paris 7.

PUBLICS CONCERNES :

Sont admis à s'inscrire l'ensemble des personnels paramédicaux intervenants dans la prise en charge des AVC, à savoir :

- Les infirmiers
- Les masseurs-kinésithérapeutes
- Les orthophonistes, les ergothérapeutes
- Les psychologues et neuropsychologues
- Les manipulateurs en électroradiologie
- Les aides-soignants avec expérience (dispositif VAP)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) est un problème majeur de santé publique, au même titre que le cancer et les maladies cardiovasculaires. Le rôle bénéfique des Unités Neurovasculaires (UNV) spécialisées est désormais établi, ces unités s'inscrivant dans une filière qui, à tous les niveaux, nécessite l'intervention de professionnels ayant une compétence spécifique dans le domaine des AVC.

Le but du DIU Paramédical : Pathologie Neurovasculaire est d'apporter une formation de qualité aux professionnels paramédicaux dans le domaine des accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Les objectifs de cette formation sont donc de :

- Donner aux candidats une formation théorique approfondie dans le domaine de la pathologie neurovasculaire
- Apporter aux candidats une compétence dans la prise en charge des patients atteints d'AVC, quel que soit le niveau de la filière où ils sont susceptibles d'intervenir
- Contribuer ainsi à une permanence des soins de qualité dans l'ensemble de la filière de prise en charge des AVC.

PROGRAMME : 80 H D'ENSEIGNEMENT + 70 H DE STAGE + 2 H D'EXAMEN

- Module 1 : Du 29 novembre au 1er décembre 2017 à Paris
- Module 2 : Du 10 au 12 janvier 2018 à Paris
- Module 3 : Du 7 au 8 février 2018 à Paris
- Module 4 : Du 21 au 23 mars 2018 à Paris

CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME :

Examen de fin d'études :

- Une épreuve écrite d'une durée de 2 heures notée sur 20, coefficient 1 (note éliminatoire <10/20)
- Stage noté sur 20, coefficient 1
- Rédaction du mémoire de stage, notée sur 20, coefficient 1

Admission si moyenne au moins égale à 10/20.

1 session d'examen annuelle.

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES : 60 personnes maximum (tous sites confondus)

Renseignements pédagogiques : Pr Pierre CLAVELOU E-mail : pclavelou@chu-clermontferrand.fr

Candidatures : Merci de télécharger le dossier de candidature en suivant le lien <http://medecine.uca.fr/actualites-et-formation/unite-mixte-de-formation-continue-en-sante/> ☎ 04-73-17-79-36 / E-Mail : umfcs.medpha@uca.fr

⇒ Toute candidature doit faire l'objet d'un dossier remis auprès de l'U.M.F.C.S.

⇒ En cas de validation pédagogique de votre candidature, l'U.M.F.C.S. vous fera parvenir un dossier d'inscription.

COUT DE LA FORMATION 2017/2018 :

Formation initiale (Etudiants) : 750 €

Reprise d'Etudes (Financement à titre individuel – Sans conventionnement) : 750 €

Formation continue (Prise en charge – Donne lieu à une convention de formation professionnelle) : 1 300 €